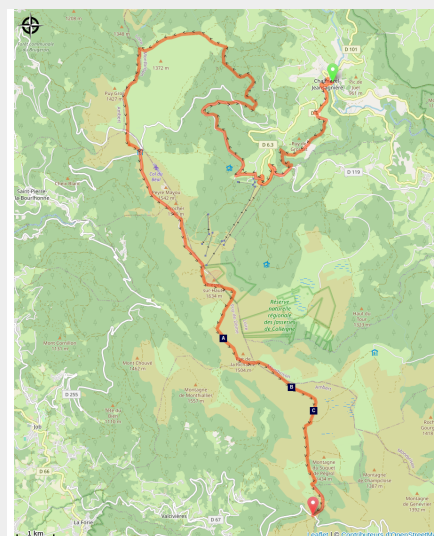


Étape 9 - Grande traversée - Chalmazel-Jeansagnière > Col du Béal > Col des Supeyres

Loire



Étape 9 - Grande traversée - Chalmazel-Jeansagnière > Col du Béal > Col des Supeyres_Chalmazel - Jeansagnière (Romain Gouttefangeas)

Partez de Chalmazel à travers bois vers le Rocher de l'Olme. Évadez-vous sur les vastes estives des Hautes Chaumes. De Pierres-sur-Haute (1634m), savourez un panorama à 360° sur les Alpes et le Sancy, avant de rejoindre le mythique Col des Supeyres !

Au départ de Chalmazel-Jeansagnière, cette 9e étape emprunte une portion bitumée avant de bifurquer sur le chemin de Grossat et d'atteindre le pied de la station de Chalmazel-Jeansagnière. Après une petite descente suit une montée de 4,5 km roulante dans les bois, où il sera possible d'observer le Rocher de l'Olme. La forêt s'efface ensuite pour laisser place aux vastes estives des Hautes Chaumes, à la végétation rase et aux

Infos pratiques

Pratique : VTAE

Durée : 5 h

Longueur : 34.6 km

Dénivelé positif : 1133 m

Difficulté : Niveau rouge - Difficile

Type : Traversée

panoramas ouverts. Après une succession de montées et descentes sur de beaux sentiers, une longue descente agréable conduit au Col du Béal (1 390 m). Du Col du Béal jusqu'à celui des Supeyres, c'est la traversée du lieu emblématique que sont les Hautes Chaumes avec un passage au point culminant, Pierres-sur-Haute à 1 634 m d'altitude offrant une vue à 360° sur les Alpes à l'Est, le Puy de Dôme et le Sancy à l'Ouest. La suite de l'étape s'effectue principalement en légère descente, sur de grandes pistes roulantes qui rejoignent rapidement et sans difficulté le Col des Supeyres (1 365 m).

Itinéraire

Départ : Chalmazel - Jeansagnière

Balisage : Itinéraire de VTT à Assistance Électrique Itinéraire VTT

Communes : 1. Chalmazel-Jeansagnière

2. Le Brugeron

3. Saint-Pierre-la-Bourlhonne

4. Job

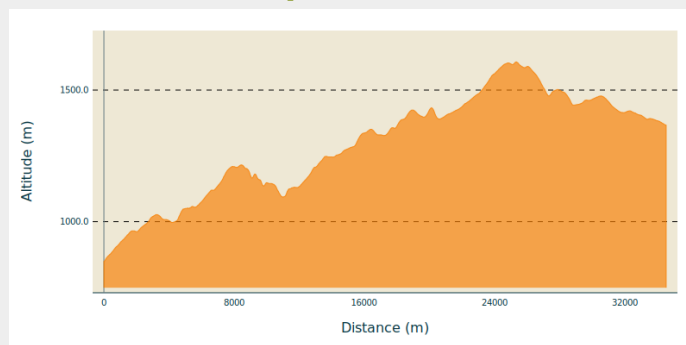
5. Sauvain

6. Valcivières

7. Saint-Bonnet-le-Courreau

8. Saint-Anthème

Profil altimétrique



Balisage rouge de la Fédération Française de cyclisme (FFC) avec l'indication GT Destination Grand'R

Praticable : toute l'année tous les jours.

Conseils et suggestions

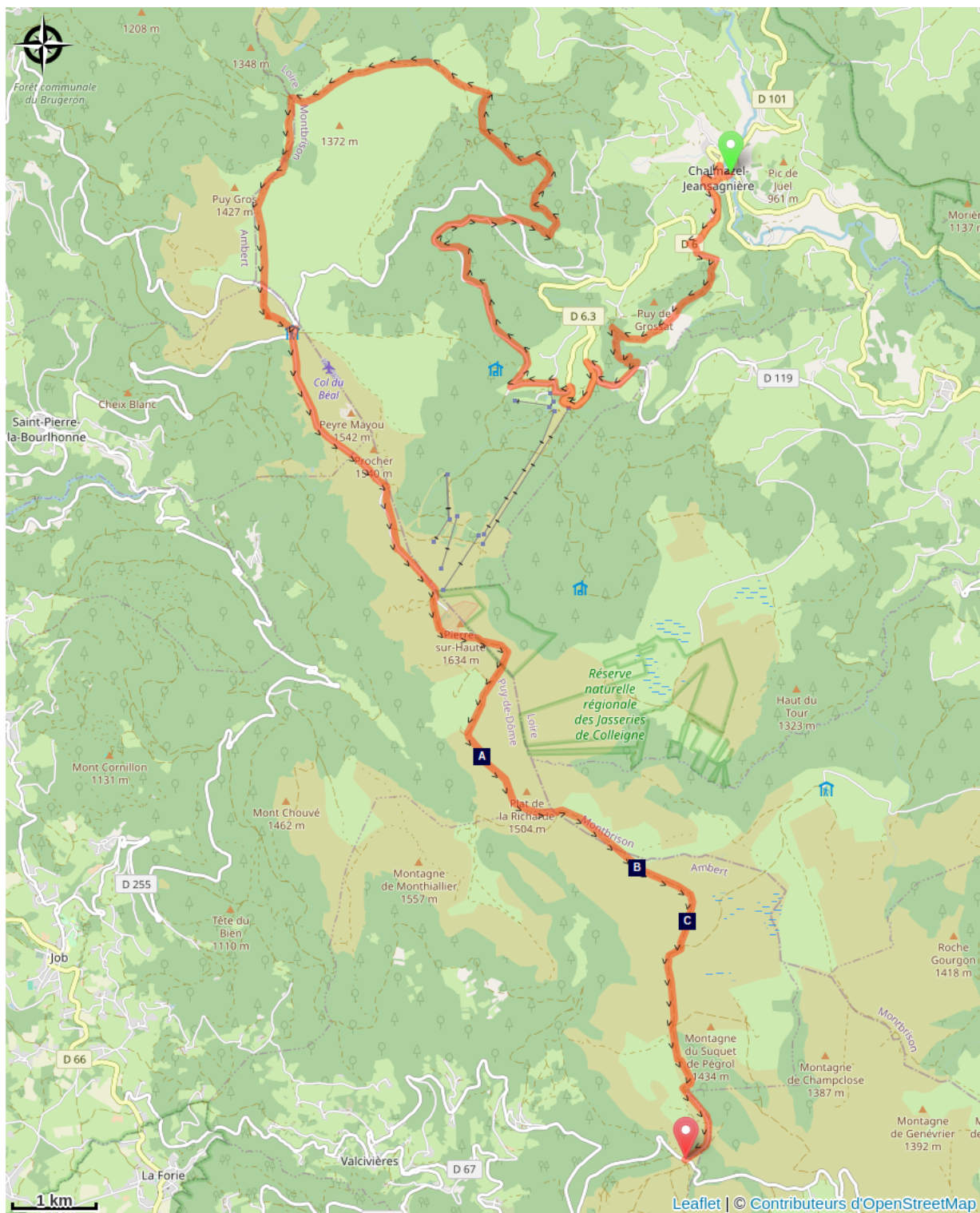
De nombreux hébergements et restaurants se trouvent au départ de votre étape à Chalmazel-Jeansagnière. En route vous trouverez l'Auberge du Col du Béal pour dormir et manger ainsi que Le Chalet des Gentianes à votre arrivée au Col des Supeyres.

Site web (URL) : <https://www.rendezvousenforez.com>

Téléphone : [04 77 96 08 69](tel:0477960869)

Mél : contact@loireforez.com

Sur votre route...



Hermine (A)



Renard (B)



Busard Saint-Martin (C)

Toutes les informations pratiques

 **En plein air**

 **Label VTT - FFC**

Recommandations

Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse sur les Espaces Naturels Sensibles et les zones Natura 2000

Infos complémentaires

Prévoir des points de ravitaillement en eau dans les villages traversés et vérifier l'ouverture des structures hors saison.

Comment venir ?

Parking conseillé

Le bourg

Source

Office de Tourisme Loire Forez

<https://www.rendezvousenforez.com>

Sur votre route...



Hermine (A)

L'Hermine est mince et souple comme la belette, à qui elle ressemble beaucoup. Elle s'en distingue par sa taille plus grande, sa queue proportionnellement plus longue et toujours noire au bout, et par une ligne de démarcation nette entre le brun-roux du dessus et le blanc du dessous. La longueur totale du corps est, pour le mâle, de 16 à 31cm, avec une queue de 6 à 12cm pour la queue. Le poids d'un mâle varie de 130 à 445 g et celui de la femelle de 130 à 280 g.

L'hermine habite une bonne partie de l'Europe, n'évitant que les parties plus méditerranéennes, donc les plus chaudes. Inversement, elle est tout à fait à son aise dans les régions froides et les montagnes. Son terrain de chasse couvre de 10 à 100 hectares en fonction de la densité de ses proies, essentiellement des campagnols du genre *Arvicola* et les lapins, avant l'épizootie de myxomatose qui a bien failli la faire disparaître indirectement. Elle est plutôt nocturne en hiver et diurne en été.

La durée de vie moyenne est de 1an et demi, 10 ans maximum

En dehors de la période de rut, les mâles et les femelles défendent des territoires distincts où se trouvent 2 à 10 gîtes. Pendant le rut, les femelles restent dans le leur, mais les mâles se déplacent, leur domaine vital recouvrant les territoires de plusieurs femelles. Les vieux mâles vont loin à la recherche des femelles, les jeunes essaient de s'accoupler avec une femelle. En automne, une femelle peut chasser avec 5 à 8 jeunes déjà grands.

Attribution : PNRLF



Renard (B)

Sa tête mesure en moyenne 60 cm de long avec un corps d'environ 90 cm et une queue de 40 à 60 cm. A taille adulte, son poids peut atteindre 11 kg. Il s'agit de la plus grande et grosse espèce du genre *Vulpes*. En France, les mâles mesurent 110 cm de long pour un poids de 6 kg alors que les renardes sont légèrement plus petites et plus légères. Ils atteignent les 40 cm au garrot.

Le renard roux ressemble plus ou moins à un chien avec un corps allongé et de courtes pattes pour une queue très touffue. Ses oreilles mesurant 8 à 15 cm de long sont pointues et son museau est particulièrement allongé. Il est généralement d'un roux vif avec le bout de la queue, la gorge et le ventre blanc. Cependant il n'est pas rare de voir des individus noir foncé, totalement bruns ou partiellement beiges.

Son pelage dorsal est bien épais l'hiver et pendant les saisons estivales, il tend souvent à perdre sa couleur rousse pour une teinte plus claire. Le dos de ses oreilles ainsi que ses pattes sont la plupart du temps noires. Ses pattes postérieures, petites et fragiles, sont munies de griffes semi-rétractiles. Sa mâchoire est puissante et comporte 42 dents très dures et aiguisées lui permettant de déchiqueter ses proies. On note 20 dents sur la partie supérieure de la mâchoire et 22 sur la partie inférieure. Les pupilles de ses yeux sont verticales.

C'est un animal plutôt nocturne ou crépusculaire très discret. Durant la nuit le renard chasse des petits mammifères comme des mulots, campagnols, des écureuils ou encore des lapins ou de petits lièvres. Il est omnivore et peut s'alimenter de glands, de charognes, de déchets, d'amphibiens, d'oiseaux nichant à terre, de rongeurs comme le ragondin, d'insectes ou encore même de fruits. Sa vue est particulièrement développée pour cette vie nocturne, en effet le renard roux possède une membrane supplémentaire qui réfléchit la lumière lui permettant ainsi de doubler l'intensité lumineuse de ce qu'il voit. Enfin et surtout, son ouïe est très développée et lui permet d'entendre un lombric rampant sur le sol.

Attribution : PNRLF



Busard Saint-Martin (C)

Un peu plus petit que le Busard des roseaux, mais sa queue est plus large et son extrémité plus arrondie. Le plumage du mâle est très clair avec un large croupion blanc. L'extrémité des ailes est noire. Se distingue du Busard cendré par l'absence de bande noire sur le dessus et le dessous des ailes. Femelle ou immature, le dessus est brun sombre avec le dessous jaunâtre rayé. Confusion possible avec la femelle ou immature.

Attribution : PNRLF